

Partenariat R&I entre la Société du Canal de Provence et Aix-Marseille Université

Dossier de la rédaction de H2o
February 2024

Une thématique large "Eau, environnement, Énergie et territoires" est au cœur de ce partenariat qui se propose de travailler à la recherche de solutions durables et à la nécessaire mutation des métiers de demain.

Aujourd'hui, des relations étroites existent déjà entre Aix-Marseille Université (AMU) et la Société du Canal de Provence (SCP). Cette nouvelle convention-cadre vient pérenniser et préciser les axes de cette collaboration pour les trois prochaines années, à savoir : le développement d'actions communes de recherche et d'innovation sur les thématiques privilégiées de la SCP comme la gestion responsable et durable des ressources en eau de surface et souterraines, l'aménagement et l'exploitation d'ouvrages hydrauliques, la réutilisation des eaux usées traitées, l'accompagnement des agriculteurs dans l'optimisation de l'usage de l'eau et le développement des énergies renouvelables ; l'accompagnement des étudiants de ces filières d'avenir en leur proposant des formations d'excellence et des opportunités d'insertion professionnelle (la SCP pourra ainsi faire intervenir directement des professionnels dans les cursus et proposer, entre autres, des contrats d'alternance en lien avec les services universitaires) ; de façon plus transverse, ce partenariat contribuera activement à sensibiliser les publics sur les enjeux de la gestion de la ressource en eau des territoires ; la participation active d'AMU et SCP aux programmes cadres européens et internationaux contribuant aux grands défis environnementaux et sociétaux orientés vers l'Afrique et la Méditerranée.

Ces axes sont à décliner et à mettre en œuvre de façon concrète, éventuellement avec d'autres partenaires, qu'ils soient acteurs de l'eau ou académiques, pour favoriser les synergies de territoire. Plusieurs actions illustrent déjà ce partenariat : l'opération REUTO'SUD pour accompagner et mettre en réseau les acteurs du territoire dans l'émergence des projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sous l'impulsion de la Région Sud ; la participation commune au Forum méditerranéen de l'eau (5-7 février 2024) avec l'organisation d'une intervention sur la digitalisation et les nouvelles solutions dédiées aux usages rationnels de la ressource ; la participation commune aux organes de gouvernance du cluster EA %coentreprises et du pôle de compétitivité Aqua Valley ; l'implication d'AMU dans le comité scientifique du futur Centre d'interprétation sur la gestion de l'eau en Provence ; l'encadrement au sein du département Eau et Changement climatique de la SCP d'une thèse sur les évolutions possibles de la réglementation française en matière de REUT.

SCP - AMU